

chaque année M. O. Donner publie dans ce recueil un rapport (en allemand) sur le progrès des études finno-ougriennes, et que le folk-lore y figure aussi bien que l'ethnographie et la linguistique, et que ce rapport est accompagné d'une très riche bibliographie. — Nous saisissons cette occasion d'ajouter que dans la *Zeitschrift für Volkskunde* de M. Veckenstedt ont paru récemment des études de M. Jules Krohn sur le *Kalevala*, son origine et sa formation. M. Jules Krohn mort récemment était un des savants finlandais les plus versés dans cette question, et son nom seul dit l'importance de ces articles.

Si obscure que soit l'ethnographie primitive de l'Europe, il est probable que la race finnoise y a occupé une certaine étendue avant d'être refoulée vers l'extrême Nord et qu'elle a été en contact avec les ancêtres de la race indo-européenne. Ce contact a-t-il été assez intime pour qu'il y ait eu des rapports entre les croyances et les pratiques des deux races? C'est une question qui devra être étudiée quelque jour. Aussi, en dehors de leur intérêt présent, les publications polyglottes de la Société Finno-Ougrienne forment pour ces études de l'avenir un répertoire de valeur inappréciable.

H. G.

LE DÉFI DES NOMS D'ARBRES

I

En Auvergné.

En lisant l'ouvrage de M. Krohn (voir col. 450) nous avons été surpris d'y rencontrer un conte que nous avions entendu raconter à M. Paul Le Blanc, comme anecdote de blason local dans la Basse-Auvergne.

D'après les textes réunis par M. Krohn, (p. 45) le conte est très répandu dans les pays scandinaves et en Finlande, et M. K. en cite également une variante de Westphalie en Allemagne. Les variantes scandinaves se ramènent à ce résumé : « L'ours et le renard luttent à qui dira le plus vite trois noms d'arbres. L'ours, en réfléchissant, nomme trois espèces différentes de pins. Le renard dit rapidement : frêne, aune, saule, — ou, dans une variante : bouleau, marsault (*salix caprea*), saule. »

Dans la variante westphalienne (Kuhn, *Sagen aus Westfalen*, t. II, p. 224), la lutte est entre le renard et le lièvre, et c'est le renard qui l'emporte en disant : aune, saule, frêne.

M. Krohn remarque avec raison que ce conte a dû être transporté des hommes aux animaux, quand le cycle des contes du renard, une fois formé, s'est augmenté de contes thériomorphisés.

Voici maintenant le conte auvergnat :

Un Bitoux — ou habitant de la montagne (1) — était venu à La Mothe, près Brioude, pour acheter du vin.

(1) Voir Gaidoz et Sébillot, *Blason populaire de la France*, p. 76.

Le marché ne se fit pas sans boire et sans dispute. Le Limagnier — ou homme de la Limagne — se railla de la lenteur de démarche et d'élocution du Bitoux. Celui-ci répond par le défi que le Limagnier ne parlera pas aussi vite que lui : « Vous ne nommerez pas aussi vite que moi quatre arbres. » Le Limagnier accepte le défi et nomme quatre des arbres qu'il cultive : *Parchtzei*, *amanlei*, *ouwagnei*, *coudegnei* (pêcher, amandier, noisetier, cognassier). A quoi le Bitoux répondit : *Fau*, *pi*, *sa*, *bé* (hêtre, pin, sapin, bouleau).

M. Paul Le Blanc ajoute qu'il a entendu raconter la même histoire dans l'Ardèche, mais les noms d'arbres étaient différents.

H. G.

CHANSONS POPULAIRES DE LA BASSE-BRETAGNE

XX

La fille pressée (1).

(Dialecte vannetais).

1. Barh e melin en habati faguer ter merh yaouanc (3 fois)
E zoug er boteu ler melen guet er blouqueu argant (bis)
2. E zoug er boteu ler melen hac er blouqueu argant
Quen e laré er botret yaouanc e ré zen des argant.
3. Jacqueline er Galleu e laré di mam hi zad on dé :
— Ma ne garet men dimézin mé e hiei de valé.
4. Ma ne garet me dimézin, ringne dingne me fantasie
Me huisquei me botegueu melen, yei den hostalerie.
5. Ma ne garet men dimézin a ringne dingne me houant
Me huisquei me botegueu melen hac e yei der houvant.
6. Quer ur beren pe vai melen e zo mat de zébin
Ur plarh yaouanc de dri-huerh vlé zo mad de zimezin.
7. Mé nen don quet ol tri-huerh vré quer houeit on em nan-
[dec,
Sihouarh, sihouarh, dem halon faute ne don dimézet.
8. Yhouanquiquiorh aveit din mé e gousca guet ur gouas
E ra bugalé vihan hac e za de vout bràs.
9. — Quemer, Jacqueline, te botegan ha dès en hostellerie
Muioh plijadur ne zo quet bah leh ac er hountri.

(Texte tiré des papiers Dufilhol, bibliothèque de M. Gaidoz. Le dernier couplet est d'une autre main que le reste, et a été ajouté à la marge. Il y a au-dessus et au-dessous du 5^e couplet, à droite, deux signes = qui peuvent indiquer un renvoi. Le 9^e couplet devrait donc peut-être venir après le 4^e.)

Traduction.

1. Dans le moulin de l'abbaye on élève trois jeunes filles qui portent des souliers jaunes avec boucles d'argent;

(1) Cette chanson a été publiée dans *Guionvac'h*, mais d'une façon incomplète.

2. Qui portent des souliers jaunes et des boucles d'argent, de sorte que les jeunes garçons disaient : — Celles-là ont de l'argent !

3. Jacqueline le Galleu disait à sa mère et à son père, un jour : — Si vous ne voulez pas me marier, j'irai me promener.

4. Si vous ne voulez pas me marier, je ferai à ma fantaisie : je mettrai mes petits souliers jaunes et j'irai à l'auberge.

5. Si vous ne voulez pas me marier, j'en ferai à ma tête : je mettrai mes petits souliers jaunes et j'irai au couvent.

6. Car quand une poire est jaune, elle est bonne à manger ; une jeune fille qui a dix-huit ans est bonne à marier.

7. Et je n'en ai pas seulement dix-huit, j'ai commencé ma dix-neuvième année ; hélas, hélas à mon cœur, parce que je ne suis pas mariée !

8. Plus jeunettes que moi dorment avec un homme et font de petits enfants qui deviendront grands.

9. — Prends, Jacqueline, tes bottines et viens à l'auberge : c'est l'endroit de la contrée où il y a le plus de plaisir.

Comparez *Mélusine*, III, 477, et collection Penguern, II, 171.

E. ERNAULT.

LES RITES DE LA CONSTRUCTION

IV

En Egypte.

Puisque nous en sommes aux constructions, parlons un peu des coutumes qui existent à ce sujet chez les riches. Un Arabe veut-il élever une maison, il commence par acheter un mouton, le tue sur l'emplacement du futur bâtiment et répand le sang à terre. Tout cela ressemble à un sacrifice. Cette coutume d'immoler un mouton a été substituée à l'antique usage égyptien de tuer des esclaves dans de semblables circonstances. Le sang humain répandu sur les fondations devait les cimenter et les rendre indestructibles.

Après avoir mangé le mouton, on creuse le sol ; la première pelletée de terre est pour l'arbuste préservatif de tout accident, que les maçons ont eu soin d'apporter et qui sera abondamment arrosé d'eau du Nil tant que durera le travail. A Tantah on conserve l'arbre protecteur des constructions du collègue, et Charaoui, le jardinier de la maison, l'arrose chaque jour et lui prodigue ses soins.

Lorsque l'édifice est terminé et que le propriétaire peut l'habiter, on suspend au-dessus de la porte d'entrée une sorte de plante grasse qui pousse ses racines et vit dans l'air. Si la plante se dessèche, malheur à la maison, malheur à la famille qui l'habite ; mais, tant qu'elle sera verte, rien de dangereux n'est à craindre.

Les Arabes ont encore la coutume de jeter quelques pièces de menue monnaie dans les fondations, pour que le propriétaire devienne riche.

Pour nos constructions de Zifté, les ouvriers n'ont pas voulu commencer à travailler sans confier à la terre quelques pièces d'argent comme le veut l'usage arabe. Quant au mouton, ils l'ont eu seulement à la fin de leur travail, à l'occasion de notre fête de Pâques ; aussi son sang n'a pu arroser que les murs de l'établissement.

Pour la construction de notre petite église de Zifté, nous avons été édifiés des bonnes intentions de nos ouvriers arabes. Quand les fondations furent creusées et que les maçons eurent été désignés, ils vinrent trouver le Père Supérieur en lui disant :

« Maître, vous allez élever une mosquée au prophète *Saidna Aïssa* (Notre-Seigneur Jésus), que son nom soit béni par Mahomet ! mais il ne convient pas qu'une main autre que celle d'un prêtre d'Aïssa mette la première brique et fasse la croix. Toi seul, ô prêtre des chrétiens, tu vas poser la première brique et faire la première croix en l'honneur de *Saidna Aïssa*, qui est aussi un de nos prophètes ; nous travaillerons ensuite. »

Le père Merlini ne put se refuser à cette invitation. Les ouvriers, tous musulmans, s'étant groupés autour de lui, il s'empara d'une truelle, traça d'abord une grande croix sur la terre, ensuite sur la brique, en invoquant les trois personnes de la Très-Sainte Trinité, Les Arabes, présents à cette cérémonie, répondirent *amen* à leur manière ; car eux aussi, à ce moment, priaient leur Prophète et tout se termina par leur solennel *Allah* prononcé avec ensemble.

R. P. BARON, dans *Les Missions Catholiques*, n° du 24 février 1888, p. 89.

H. G.

BIBLIOGRAPHIE.

PUBLICATIONS ITALIENNES.

M. Pitré aura bientôt achevé l'œuvre ambitieuse qu'il avait conçue il y a vingt ans, de réunir et de publier le tableau complet du folk-lore de son île natale, la Sicile. Quatorze volumes forment déjà sa *Biblioteca delle Tradizioni popolari siciliane* et il l'augmente aujourd'hui de quatre volumes à la fois consacrés aux usages et croyances (1).

Si considérable que soit cet ouvrage, il est difficile d'en rendre un compte détaillé, parce qu'il ne se rattache à aucune question de doctrine et que louer l'exactitude et la critique d'un collecteur de folk-lore comme M. Pitré est depuis longtemps superflu. Nous devons nous borner à donner un rapide sommaire de cet ouvrage.

Le premier volume est consacré à une longue description du carnaval ; au théâtre de marionnettes, à l'opéra populaire, et aux souvenirs de l'épopée chevaleresque du moyen-âge qui y sont conservés (chapitre qui a son importance pour l'histoire comparée de la littérature) ; aux cris des marchands, aux voix des cloches et des tambours, etc. ; aux usages des mines de soufre ; à la mer, à la barque et au pêcheur. Ce dernier chapitre n'est que l'amorce d'un recueil sur le folk-lore de la mer en Sicile dont M. P. recueille les éléments.

La plus grande partie du second volume est occupée par les grands événements de la vie, le mariage, la naissance, la mort et le parrainage qui tient une grande place dans les mœurs siciliennes.

(1) *Usi e costumi, credenze e pregiudizi del popolo Siciliano*, raccolti e descritti da Giuseppe PITRÉ, 4 forts vol. in-12, Palermo, L. Pedone-Lauriel, 1889. Prix : 20 fr.